



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2011-09 du 31 Juillet 2011

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret 2009-10 du 28 août 2009 portant création du SIRTAC,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article Premier :

Est nommé agent du SIRTAC :

M. X, agent n°005.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex